

SEANCE du 3 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le trois Mars, le Conseil Municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailiers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BENETEAU Laurent, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Février 2009

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEAULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline GUILLEMAND Pascal

Secrétaire de séance : GUILLEMAND Pascal

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 2 Février 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 2 Février 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour : Convention **avec le Conseil Général pour l'aménagement paysager du giratoire RD6/RD23**, ce qui est approuvé à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve la convention entre le Département de la Vendée et la commune de Bazoges en Pailiers, dans laquelle la Commune assurera l'entretien de l'éclairage public et l'entretien des espaces verts. Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer la convention.

CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil Municipal demande au SIAEP des Vals de Sèvre d'inscrire

- la mise à jour du plan de désherbage
- diagnostic de réseau d'assainissement et/ou eaux pluviales
- construction d'une nouvelle station d'épuration
- aménagements zones tampons (bassins d'orage....)
- acquisition et/ou location de matériel de désherbage alternatif
- Gestion différenciée liée au plan de désherbage dans le Contrat Territorial du bassin versant de la Bultière

et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat territorial et tous les documents s'y rapportant

FCTVA (Fonds de Compensation de TVA)

Le Conseil municipal, prend acte que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 130 870 € ; décide d'inscrire au budget de la commune 376 000 € de dépenses réelles d'équipement, soit une augmentation de 287,30 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat. Il autorise par ailleurs, le maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par

laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

CARTE COMMUNALE

Après exposé de Jean-François YOU, le Conseil décide d'inclure les parcelles C 1454 et 240 dans la zone constructible; et de ne pas inclure les parcelles C 234, C 786, C 691, C 1346, C 780, C 1006.

INFOS DIVERSES

➤ *L'étude commerciale* par la Communauté de Communes est lancée. Une commission communale est formée.

➤ Réunion le 7 Avril à 18h30 à la Mairie pour le *Plan Local de l'Habitat* avec Habitat Développement

➤ Une formation est proposée pour l'utilisation du *défibrillateur*

➤ 26 Mars à 11H30 : Conférence de presse à la Mairie pour le *Pass Foncier*

➤ Pascal GUILLEMAND fait le compte rendu de la dernière réunion du *Conseil Municipal des Enfants*

➤ Jean-François YOU informe le Conseil de la *nouvelle numérotation de la rue d'Anjou* qui va être mise en place suite à la réunion avec les riverains du 27 Février

➤ Réunion de la *Commission Bâtiments* le 18 Mars à 19H

➤ Réunion du *CCAS* le 12 Mars à 18H30

➤ *Commission Finances* le 16 Mars à 19H

* * * * *

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 H 15

* * * * *

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 16 Mars 2009 à 18 H 30